

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET RABASKA

PAR :
Andrée Labrecque

Janvier 2007

Titre du projet : RABASKA

1. Je me présente...

Je m'appelle Andrée Labrecque, j'ai 46 ans et je suis une citoyenne de Lévis depuis 1989. Je suis travailleuse sociale de formation et j'enseigne présentement au collégial. Je suis propriétaire d'une maison dans le secteur de la Martinière donc dans Lévis-est.

Étant une personne qui adore la nature et tout ce qui touche le plein-air, j'ai choisi Lévis et en particulier le secteur de la Martinière pour la beauté du paysage, la qualité de vie et l'environnement paisible qu'on y retrouve. D'ailleurs depuis quelques années, je pratique le kayak de mer ce qui m'a fait davantage découvrir toute la beauté du fleuve, de l'Île d'Orléans et de la rive-sud. Je suis membre, comme kayakiste, de la Route Bleue. Je tiens cependant à souligner que je parlerai en mon nom personnel et non au nom de l'organisation de la Route Bleue pour la présentation de ce mémoire.

Je veux dans cette présentation, vous parler tout d'abord de mes inquiétudes touchant la protection de cet environnement qui selon moi, est un des plus beaux coins du Québec. On sait que l'accès au fleuve pour les citoyens non seulement de Lévis mais pour tous les citoyens de la grande région de Québec est une des priorités pour les élus municipaux. Alors l'implantation d'un terminal méthanier à cet endroit, est des plus questionnant.

Aussi, étant travailleuse sociale, je ne peux passer sous silence les impacts sociaux engendrés par le projet RABASKA. Oui, il y a déjà des répercussions négatives qu'on observe chez les individus et dans les familles. Je me permettrai donc de vous faire part de ses impacts sociaux que j'ai observés dans mon milieu.

2. Intérêt porté au projet RABASKA

Étant une amoureuse du fleuve et considérant qu'une de mes valeurs personnelles est le respect et la protection de l'environnement, vous comprendrez qu'à l'annonce il y a plus de deux ans du projet RABASKA, j'ai eu tout de suite une réaction de déception. J'ai quand même pris le temps de me documenter, d'assister aux rencontres d'information du promoteur bref de suivre ce dossier .

3. Mes préoccupations...

3.1 La beauté de cette région...considérée comme un joyau du patrimoine mondial.

Le secteur convoité par RABASKA est un des plus coins du Québec comme je le mentionnais précédemment. L'Île d'Orléans, le fleuve, la rive-sud, le beau village champêtre de Beaumont sont une richesse de notre patrimoine. Face à l'Île d'Orléans et sa région, on ne peut rester insensible ...endroit charmant et émouvant, qui est le « berceau de l'Amérique française ». D'ailleurs, un certain M. Félix Leclerc est littéralement tombé en amour avec cet endroit comme vous savez... En effet, nous sommes devant l'un des plus anciens lieux de peuplement de la Nouvelle-France. Et.....juste pour cette raison là, une industrie lourde et « grise » comme Rabaska n'a pas sa place ici. Je vous invite, Messieurs et Mesdames les commissaires, à prendre le temps avant votre décision finale...de vous imprégner de ce paysage. Paysage que vous avez sans doute déjà admiré...mais retournez s.v.p le contempler encore une fois...

Souvent appelé communément le « Jardin de Québec », l'Île d'Orléans et sa région est un trésor ! Que de citoyens de la région ainsi que de nombreux touristes ont pu admirer ce décor et profiter des petites auberges, des restaurants, des galeries d'art, de consommer les différents produits du terroir, de camper dans un des nombreux terrains de camping en bordure du fleuve... bref, cette région agricole et touristique est réputée pour sa beauté et son histoire, ce qui attire un grand nombre de visiteurs.

La population qui a de plus en plus le goût de vivre à proximité du fleuve et d'y avoir accès, la popularité croissante des adeptes du kayak et autres activités de plaisance, l'implantation de la Route verte au Québec ainsi que la Route bleue, le retour à la pêche au fleuve dans le secteur de l'île d'Orléans sont aussi des éléments à considérer . La venue du projet RABASKA va certainement à l'encontre de ces activités ...pour moi, l'installation d'un terminal méthanier, industrie portuaire lourde ...et « grise »...n'a pas sa place dans cet environnement « vert ».

3.2 Activités de plaisance

Dans un autre ordre d'idée...faire du kayak (ou pour toutes autres embarcations non-motorisées) dans cette zone ,sera possible selon le promoteur. Pas de conséquence notable sur les activités de plaisance selon eux. On nous souligne dans un document sur la navigation rédigé par RABASKA, que nous pourrions passer sans problème, sous la jetée à un endroit précis. Dans ce même document, le promoteur affirme qu'une distance minimale de 50 mètres est à respecter, avec le méthanier et le poste d'amarrage...Tout cela me questionne...

- Quels seront les impacts véritables sur la navigation de plaisance dans cette partie étroite du fleuve, quand on pense que de mai à octobre les plaisanciers y sont fort nombreux ?
- Pour les kayakistes et autres embarcations non-motorisées, est-ce que nous pourrions passer sous la jetée en tout temps ?
- Considérant les marées importantes dans ce secteur...en marée basse avec les nombreux obstacles naturels dans le fleuve (nombreux rochers) est-ce réaliste de traverser sous la jetée ?
- Pour les kayakistes ou autres plaisanciers, considérant les marées importantes dans ce secteur, les forts courants et le vent du nord-est qui s'élève souvent par surprise...est-ce risqué de manœuvrer dans cette partie étroite du fleuve tout près d'un terminal méthanier ? Je dirais que oui...
- En même temps...si on a accès facilement aux installations et si on peut facilement s'en approcher...je ne suis pas très rassurée concernant la sécurité (réf. : terrorisme). Sans tomber dans la paranoïa, est-ce que ce sont les promoteurs qui peuvent confirmer que tous et chacun ont cette possibilité d'accès? Est-ce que les promoteurs peuvent nous donner le feu « vert » pour passer comme bon nous semble sous la jetée et pouvoir s'approcher du méthanier ? Est-ce que RABASKA a le pouvoir et les compétences de nous affirmer de telles choses ? ?

3.3 Impacts sociaux

Ma troisième préoccupation touche davantage les impacts sociaux suscités par le projet RABASKA. Étant donné que l'endroit prévu pour l'implantation de ce projet se situe au cœur d'une population et que 450 familles vivent dans ce périmètre, on constate effectivement des répercussions négatives chez les individus et les familles.

Je vous donnerai donc quelques exemples de conséquences que j'ai observées depuis plus de deux (2) ans. Mes observations n'ont rien de scientifiques, mais comme citoyenne ayant une formation de travailleuse sociale, je pense être en mesure de vous apporter des éléments de réflexion avec une « couleur humaine ».

Tout d'abord, dès l'annonce de ce projet il y a maintenant plus de deux (2) ans, le taux de stress engendré est palpable et observable auprès des personnes et des familles. Les gens sont inquiets, préoccupés et vivent beaucoup de stress face à cette situation. Quand je dis « les gens » je ne peux apporter ici de chiffre exact mais j'ai rencontré et échangé avec une centaine de personnes depuis deux (2) ans. De plus, je rappelle qu'il y a eu dans la population des recensements qui démontrent qu'un important nombre de personnes s'opposent à ce projet. Elles vivent par conséquent, des impacts dans leur vie personnelle et familiale ainsi que dans leurs relations avec leur voisinage.

Quelles sont concrètement les manifestations physiques, psychologiques et sociales que j'ai observées autour de moi ? En voici quelques exemples...

- Sur le plan physique : insomnie, fatigue, problèmes digestifs, migraines, palpitations cardiaques
- Sur le plan psychologique : anxiété, irritabilité, états dépressifs, difficulté à se concentrer au travail, sentiment d'impuissance
- Sur le plan social : relations plus tendues avec les membres de la famille, relations plus difficiles avec certains voisins, impatience avec les collègues de travail

Je tiens à préciser que ces exemples ont été rapportés directement par des personnes de façon verbale, lors de discussion et échanges avec elles. Il faut également souligner que l'âge des personnes pouvait beaucoup varier...de 15 à 76 ans !

Pour conclure ce mémoire...**je m'oppose au projet Rabaska.** Parce qu'il y a des risques de construire un port méthanier si près de la population ?? Oui.... Parce que cette industrie va rejeter 140,000 tonnes de gaz à effet de serre ?? Oui...Parce que ce projet va polluer le fleuve ?? Oui...Parce que ce projet va détériorer de façon irréversible une des plus belles régions du Québec ?? Oui... Parce que l'Île d'Orléans est un trésor du patrimoine ?? Oui.....
Toutes ces réponses sont bonnes...

Je vous remercie Messieurs et Mesdames les Commissaires, d'avoir pris le temps de me lire.

Bien à vous,

Andrée Labrecque

Lévis

5